YERRES (ESSONNE)

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 19-11-99 et de la publication le 5-11-99

Le Maire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 1999

DELIBERATION N° 99/10/622

OBJET : ETUDE TECHNIQUE SUR LA PISCINE MUNICIPALE :
.Demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Essonne

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du Conseil Général de l'Essonne n° 99-6-11 du 24 juin 1999 décidant de la mise en place d'une nouvelle aide pour la construction, la réhabilitation et la rénovation des bassins nautiques,

CONSIDERANT que cette aide est subordonnée à la présentation d'une étude de diagnostic permettant de déterminer un inventaire précis des travaux à réaliser et leur montant, le Conseil Général subventionnant l'élaboration de cette étude à hauteur de 80 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 200 000 F H.T.

Sa Commission des Finances consultée,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des voix (1 abstention : M. GAUTHIER),

SOLLICITE auprès du Conseil Général de l'Essonne l'octroi d'une subvention pour la réalisation d'une étude de diagnostic relative à la piscine municipale,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à signer tous les documents y afférents et notamment les dossiers à fournir à l'appui de la demande de subvention.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

REÇU LE 17. NOV. 1999 SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN.

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 69 49 76 00 - FAX : 69 48 63 98